6 Juin 2007

INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

|--|

PERSONNE LIEE A:

Jacques MERCERON-VICAT, Louis MERCERON-VICAT, Guy SIDOS, Bernard TITZ, Administrateurs

INSTRUMENT FINANCIER: Actions

NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition

DATE DE L'OPÉRATION : 23 mai 2007

DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION: 4 juin 2007

LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris

PRIX UNITAIRE : 104,50 €

MONTANT DE L'OPÉRATION : 17 242,50 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."